



Stage
« Nouveau statut des enseignants »



Lundi 24 novembre 2014

**Lycée de l'Europe de Dunkerque
Lycée de l'Escaut de Valenciennes
9 h – 17 h**



Le nouveau décret sur le métier d'enseignants sera applicable à partir du 1er septembre 2015.

Nous vous proposons de l'analyser ensemble pour mesurer les acquis maintenus, les points qui constituent un progrès et les dangers réels de ce nouveau texte.

Nous nous arrêterons particulièrement sur les interprétations qui pourraient en être faites dès la rentrée prochaine par les chefs d'établissement et envisagerons la manière dont nous allons nous organiser pour réagir collectivement dans nos établissements.